



## VILLE DE PIA

### Procédure de sélection – Halle municipale

#### Attribution (AOT – domaine public)

#### **Objet : Procédure de sélection pour l'attribution de cellules – Halle municipale de Pia**

Madame, Monsieur,

La Ville de Pia lance un appel à candidatures en vue de l'attribution de cellules commerciales au sein de la Halle municipale, équipement structurant du centre-ville destiné à accueillir des commerces de proximité, des producteurs locaux et des activités alimentaires.

#### **1. Présentation de la Halle**

La Halle municipale de Pia constitue un espace couvert comprenant plusieurs cellules destinées à l'exercice d'activités alimentaires.

Elle a pour objectif de renforcer l'attractivité du centre-ville, de favoriser les circuits courts et de soutenir le commerce local.

Elle constitue un équipement public communal affecté à une mission d'animation économique, commerciale et sociale du centre-ville.

#### **2. Nature de l'occupation**

Les cellules seront attribuées dans le cadre d'une **Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) du domaine public**, précaire, révocable et personnelle, ne conférant aucun droit au maintien dans les lieux.

### **3. Activités recherchées**

Sont notamment attendues les activités suivantes :

- Métiers de bouche (boucherie, charcuterie, poissonnerie, fromagerie)
- Boulangerie / pâtisserie
- Fruits et légumes
- Restauration sur place
- Produits biologiques
- Producteurs locaux et circuits courts

Toute activité devra s'intégrer dans la cohérence globale de la Halle et contribuer à son attractivité.

### **4. Documents de la consultation**

Les documents de la consultation sont les suivants :

- Le règlement de la consultation
- Le cahier des charges
- Le dossier de candidature

Les candidats sont invités à solliciter ce dossier à [leshalles@pia.fr](mailto:leshalles@pia.fr) ; il leur sera adressé par retour de courriel dans les plus brefs délais.

### **5. Dépôt des candidatures**

Les dossiers doivent être adressés à : Monsieur Le Maire

**Mairie de Pia**

**Candidature Les Halles**

**18, avenue du Maréchal JOFFRE**

**66380 PIA**

Ou par voie électronique : [leshalles@pia.fr](mailto:leshalles@pia.fr)

Date et heure limite de remise des plis le 11 septembre 2026 à 12h (Midi)

## 7. Sélection des plis

Les dossiers seront examinés dans le respect des critères définis au règlement de consultation.

La Commune se réserve le droit de rencontrer les candidats et de demander toute précision complémentaire.

La Commune se réserve également le droit de ne pas donner suite à tout ou partie des candidatures reçues.

## 8. Informations complémentaires

Pour tout renseignement, les candidats peuvent contacter la mairie de Pia par mail : [leshalles@pia.fr](mailto:leshalles@pia.fr)

Fait à Pia, le 3 juillet 2026

**Le Maire**

